Nations Unies S/PV.5043



Conseil de sécurité

Cinquante-neuvième année

Provisoire

5043e séance

Vendredi 24 septembre 2004, à 10 heures
New York

Président :	M. Moratinos Cuyanbé	(Espagne)
Membres :	Algérie	M. Baali
	Allemagne	M. Fischer
	Angola	M. Gaspar Martins
	Bénin	M. Adechi
	Brésil	M. Valle
	Chili	M. Maquieira
	Chine	M. Wang Guangya
	États-Unis d'Amérique	M. Danforth
	Fédération de Russie	M. Denisov
	France	M. de La Sablière
	Pakistan	M. Khalid
	Philippines	M. Romulo
	Roumanie	M. Motoc
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Sir Emyr Jones Parry

Ordre du jour

La situation en Afrique

Exposé du Président du Nigéria et Président en exercice de l'Union africaine

04-52143 (F)

La séance est ouverte à 10 h 20.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation en Afrique

Exposé du Président du Nigéria et Président en exercice de l'Union africaine

Le Président (*parle en espagnol*) : Conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de consultations préalables du Conseil et à l'article 37 du règlement intérieur provisoire, je demande au représentant du Protocole d'accompagner S. E. M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, à la table du Conseil.

M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria, est escorté à la table du Conseil.

Le Président (*parle en espagnol*) : Au nom du Conseil, je souhaite la chaleureuse bienvenue au Président de la République fédérale du Nigéria et Président en exercice de l'Union africaine, S. E. M. Olusegun Obasanjo.

Je voudrais également souhaiter très chaleureusement la bienvenue au Président de la Namibie, S. E. M. Sam Nujoma.

Je salue également la présence à la présente séance du Secrétaire général, M. Kofi Annan.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à l'ordre du jour. Le Conseil de sécurité se réunit conformément à l'accord auquel il est parvenu lors de ses consultations préalables.

J'attire l'attention des membres du Conseil sur le document S/2004/755 qui contient le texte d'une lettre datée du 22 septembre 2004, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Nigéria.

Avant de donner la parole au Secrétaire général et au Président Obasanjo, je voudrais, en ma qualité de Ministre des affaires étrangères et de la coopération de l'Espagne, formuler quelques observations générales concernant la question inscrite à l'ordre du jour.

Nous partageons tous la même reconnaissance pour les efforts gigantesques que le Président Obasanjo du Nigéria et l'Union africaine déploient pour trouver une solution au très grave problème du Darfour, une solution satisfaisante qui mettrait fin aux souffrances endurées par un si grand nombre de personnes. Le Conseil de sécurité ne peut ignorer les besoins de quelque 1,2 million de réfugiés et de personnes déplacées et de dizaines de milliers de victimes ni la menace de voir éclater une crise régionale.

La semaine dernière, j'ai eu l'occasion de me rendre au Soudan. Mon voyage m'a permis de prendre conscience de la complexité du conflit au Darfour. Il est impossible d'en tirer des conclusions ou des solutions simplistes. Il m'a semblé que la situation humanitaire commençait lentement à s'améliorer, en particulier dans les camps de réfugiés où l'aide internationale est effectivement acheminée. Il s'agit là sans aucun doute de la mesure la plus urgente qui devait être prise.

Toutefois, les attaques contre la population civile, même si elles ont quelque peu diminué, ne semblent pas avoir totalement cessé. C'est pourquoi, il est essentiel de respecter le cessez-le-feu signé par les parties en avril à N'Djamena et pour ce faire, le Conseil de sécurité compte sur le Gouvernement soudanais pour désarmer et contrôler les milices Janjawid et mettre fin aux attaques auxquelles est exposée la population civile. Dans le même temps, il faut insister pour que les groupes rebelles, l'Armée de Libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité, s'acquittent de leurs obligations en vertu du cessez-le-feu et des accords de cantonnement.

C'est sur ce terrain que le travail réalisé par la Mission d'observation de l'Union africaine est tout à fait remarquable. Il contribue à tenter de trouver une solution pacifique à cette crise. Son engagement permet de sauver de nombreuses vies au Darfour et montre la volonté de l'Afrique de gérer et de régler elle-même ses propres conflits. Le Conseil a reconnu ce rôle fondamental et appuie l'élargissement de cette Mission. La communauté internationale est prête à appuyer tant d'un point de vue financier que logistique les efforts entrepris par l'Union africaine en ce sens.

Par ailleurs, l'Union africaine parraine les pourparlers de paix d'Abuja, auxquels le Président Obasanjo a insufflé un élan politique renouvelé. Toutefois, ce processus, qui est décisif pour rendre toute solution durable, connaît des hauts et des bas. Les groupes rebelles et bien entendu également le Gouvernement soudanais doivent bien comprendre que

la communauté internationale attend de leur part qu'ils négocient de bonne foi et de manière raisonnable afin qu'ils parviennent à un accord pouvant être appliqué le plus tôt possible.

En outre, nous ne devons pas perdre de vue que dans le sud du Soudan, un autre conflit sévit depuis plus de 20 ans, causant des souffrances indicibles. Malheureusement, la dernière étape de ce processus a souffert des événements du Darfour. Nous devons veiller à faire en sorte que les négociations de Naivasha aboutissent; ce qui aurait également un effet très positif sur le Darfour.

Pour toutes ces raisons, le Conseil continuera d'accorder au Soudan toute l'attention nécessaire. Une question qui, à n'en pas douter, continuera de figurer à notre ordre du jour. J'espère que les travaux futurs du Conseil tireront partie de ce que le Président Obasanjo aura la bonté de nous dire aujourd'hui et des efforts qu'ils continueront de déployer.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil de sécurité.

Je donne la parole au Secrétaire général, M. Kofi Annan.

Le Secrétaire général (*parle en anglais*) : La tragédie humaine au Darfour est l'un des principaux défis auxquels la communauté internationale est aujourd'hui confrontée. Le monde entier assiste au déroulement de cette tragédie et nous prend à témoin. Nul ne peut être autorisé à ignorer ce qui se passe ou à oublier la responsabilité qui est la sienne de protéger les civils innocents. L'urgence, pour nous, est de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour protéger et préserver la population du Darfour de nouvelles souffrances, de nouvelles violences terribles et d'autres violations des droits de l'homme, et de mettre fin à son calvaire.

La crise humanitaire du Darfour prend de l'ampleur et il va falloir faire bien, bien davantage pour y porter remède. Je profite de cette occasion pour renouveler l'appel énergique que j'ai lancé à la communauté internationale afin qu'elle réponde d'urgence et généreusement à l'appel humanitaire en faveur du Darfour.

L'Union africaine a assumé la grande responsabilité de la direction des opérations dans les domaines politique et de la sécurité, ce dont je la remercie vivement. Je suis très heureux de voir à nos côtés aujourd'hui le Président de l'Union africaine, Olusegun Obasanjo, Président du Nigéria,. Nous devons apporter à l'Union africaine un soutien sans faille, en paroles et en actes.

L'ONU appuie les efforts que fait l'Union africaine pour renforcer ses opérations dans toutes les régions du Darfour. Les civils continuent d'être attaqués. Nous devons appuyer l'élargissement de la mission de l'Union africaine pour aider à les protéger. Une présence vigilante de l'Union africaine peut aider à en renforcer la sécurité, mais elle nécessitera d'importantes ressources internationale – appui logistique, matériel et financier. Tout pays en mesure d'apporter son aide doit le faire, s'il veut donner corps et sens à nos paroles de sollicitude.

L'ONU appuie également vigoureusement la prise en main du processus politique par l'Union africaine. La seule façon de garantir vraiment la sécurité à long terme des civils au Darfour et le retour de 1,6 million de personnes dans leurs foyers est de trouver une véritable solution politique. Nous devons tous aider l'Union africaine à atteindre cet objectif. J'en appelle à l'ensemble de la communauté internationale pour qu'elle fasse clairement comprendre aux deux parties que nous comptons fermement sur elles pour reprendre les négociations en vue d'un règlement politique au Darfour, et pour apporter à la table de négociation l'esprit de compromis qui s'impose pour conclure un accord.

Je vois que le Président de la Commission de l'Union africaine, M. Alpha Konaré, est à nos côtés. Nous lui souhaitons la bienvenue au Conseil.

La crise au Darfour n'est pas seulement un problème africain. Elle concerne l'ensemble de la communauté internationale. Quel que soit le nom qu'on lui donne, elle nous impose à chacun des responsabilités. Nous devons tous nous montrer à la hauteur de ce défi.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Secrétaire général de sa déclaration et de son attachement non démenti au règlement durable de ce problème.

Je donne maintenant la parole à M. Olusegun Obasanjo, Président de la République fédérale du Nigéria et Président en exercice de l'Union africaine.

Le Président Obasanjo (*parle en anglais*) : J'aimerais vous féliciter, Monsieur le Président, de

votre accession ce mois à la présidence du Conseil de sécurité et vous remercier de l'occasion qui m'est donnée ici de prendre la parole sur une question de la plus haute importance pour l'Afrique et même, comme vient de le dire le Secrétaire général, pour le monde entier. Je voudrais aussi féliciter la Fédération de Russie de la façon avisée dont elle a conduit les travaux du Conseil au cours du mois écoulé.

La situation au Darfour pose à l'Union africaine et à la communauté internationale des problèmes difficiles à résoudre. Il est donc naturel qu'elle ait, au cours des derniers mois, retenu l'attention de tous ceux qui souhaitent voir la paix et la stabilité sur notre continent, et dans le reste du monde. C'est dans ce contexte que les dirigeants africains réunis au sommet d'Addis-Abeba, en juillet dernier, ont résolu de s'attaquer au problème dans toutes ses ramifications – militaires, politiques, économiques et sociales.

L'un des principaux résultats de nos délibérations à cette occasion aura été la création de la force de protection des observateurs de l'Union africaine au Darfour. Bien avant, l'Union africaine avait engagé, face à la grave crise humanitaire qui s'enflait dans la région, un processus de paix couronné par la signature, à N'Djamena, en avril 2004, de l'accord de cessez-le-feu humanitaire. Cet accord prévoit un comité de surveillance du cessez-le-feu chargé de faire rapport à une commission commune composée des parties, des médiateurs tchadiens et de la communauté internationale.

Je constate avec satisfaction la coopération apportée par le Gouvernement soudanais à l'Union africaine, ce qui lui a permis de mobiliser et d'envoyer rapidement des observateurs dans la région. Par la suite, le Conseil de la paix et de la sécurité de l'Union africaine a coordonné une nouvelle série de négociations, à Addis-Abeba, en juillet 2004. L'accord d'Addis-Abeba issu de ces négociations a permis de consolider l'accord de N'Djamena en renforçant la sécurité au Darfour et en facilitant l'aide humanitaire aux victimes.

Je voudrais préciser que, dans tous ces efforts de l'Union africaine, la paix, la sécurité et le développement du Darfour et de l'ensemble du Soudan ont toujours été la première préoccupation. La direction de l'Union africaine a la conviction qu'il faut veiller à maintenir les liens entre la paix, la sécurité et le développement si l'on veut atteindre les objectifs que s'est fixés la communauté internationale dans le cadre des objectifs du Millénaire pour le développement. Cela est conforme aux idéaux du Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique.

Je voudrais maintenant aborder la dernière grande initiative en date prise au sujet du Darfour par l'Union africaine, sous ma présidence – je veux parler des pourparlers de paix d'Abuja, organisés sous la coordination du Gouvernement nigérian entre le Gouvernement soudanais, l'Armée de libération du Soudan et le Mouvement pour la justice et l'égalité, sous l'égide de l'Union africaine.

Comme on pouvait s'y attendre, la négociation n'a pas été aisée. Après s'être entendues sur un ordre du jour en quatre points – les questions humanitaires, les questions de sécurité, les dispositions politiques et les dispositions concernant les domaines économique et social – les parties ont commencé à examiner le premier volet des questions humanitaires. Nous avons réussi à persuader les parties de s'entendre sur un protocole garantissant aux travailleurs et à l'aide humanitaires un accès sans entraves et sans limites à tous les réfugiés et personnes déplacées. Il s'agit de permettre, par cet accord, à l'ONU et aux organisations non gouvernementales d'aide humanitaire d'emprunter des itinéraires proposés par l'ONU, pour pouvoir, sans aucune restriction ni escorte, acheminer l'aide jusqu'aux zones sous contrôle de l'une des parties et pour faciliter toutes les activités entreprises.

Concernant la question de la protection des civils, le protocole a renouvelé l'engagement pris par les parties de prendre toutes les mesures qui s'imposent pour empêcher l'une des parties ou un groupe quelconque, y compris les milices janjaouid et autres, de se livrer à des attaques, des menaces ou des intimidations ou toute autre forme de violence à l'encontre des civils. Il contient également des dispositions relatives à la protection des biens et des moyens de subsistance des particuliers et des communautés, et garantit le plein respect du principe des retours volontaires, conformément aux principes généraux appliqués à l'ONU pour les retours de réfugiés et de personnes déplacées. En outre, les parties se sont entendues pour préserver le caractère civil des personnes déplacées à l'intérieur du pays; pour garantir le droit des personnes déplacées et des réfugiés à retourner dans leur région d'origine; pour protéger les droits des personnes déplacées et des réfugiés dans leur

région d'origine de façon à faciliter leur retour, si tel était leur choix; et pour veiller à ce que toutes les forces et tous les individus qui sont ou qui seraient impliqués dans les violations des droits des personnes déplacées, des groupes vulnérables et des autres civils fassent l'objet d'une enquête transparente et soient traduits devant les autorités compétentes.

La proposition relative aux questions de sécurité a été présentée. Le mouvement de résistance a demandé une suspension des pourparlers pour lui permettre de tenir informés les collègues qui n'y avaient pas pris part, et une suspension d'un mois a été convenue.

L'Union africaine est consciente du rôle important de collaboration que la communauté internationale, et en particulier l'ONU, par l'entremise du Conseil de sécurité, a joué et peut continuer à jouer pour renforcer nos efforts de paix au Darfour. C'est la raison pour laquelle j'ai instruit le Conseil de l'évolution des pourparlers de paix d'Abuja par une lettre sur la question, dont copie a été distribuée aux membres du Conseil. Nous sommes déterminés à ouvrir une ère de paix au Darfour parce que nous sommes persuadés que la paix et la sécurité du Soudan auront des incidences positives pour la sous-région, pour le continent africain et, de fait, pour le monde. Il est donc essentiel que nos efforts se complètent et que nos initiatives ne se contredisent pas. Au nom de l'Union africaine, je tiens à ce qu'il soit pris acte de notre gratitude pour l'assistance humanitaire fournie aux réfugiés et aux personnes déplacées par les donateurs et la communauté internationale. En définitive, un Soudan économiquement fort et viable sera en paix avec lui-même et avec la communauté internationale.

Face aux problèmes que le conflit du Darfour pose à notre région, il est nécessaire de ne pas se contenter de fournir une assistance humanitaire. Les capacités de l'Union africaine devraient être améliorées et renforcées grâce à la fourniture de moyens logistiques, ainsi que par la formation et le déploiement du personnel. En outre, il est nécessaire de doter l'Union africaine des moyens d'exécuter effectivement ses tâches actuelles, notamment le maintien des effectifs de la force à 3 000 soldats. J'invite donc instamment les donateurs et la communauté internationale à accroître le niveau actuel d'assistance à l'Union africaine.

Je souhaite reconnaître la sagesse collective du Conseil de sécurité qui, dans sa résolution 1564 (2004) du 18 septembre 2004, a souligné l'importance de cette assistance, mais aussi salué le rôle de premier plan assumé par l'Union africaine et sa volonté de remédier à la situation dans le Darfour, et qui s'est engagé à appuyer l'Union africaine dans sa détermination d'accroître sa présence là-bas. L'extension de la présence de l'Union africaine, prévue dans la résolution, est certes bienvenue; toutefois, cela ne peut se faire qu'avec un appui financier continu. Nous devrions éviter une situation où les troupes de l'Union africaine sur le terrain seraient handicapées du fait du manque des ressources financières et de l'appui logistique nécessaires.

L'Union africaine est saisie d'autres questions qui affectent la paix et la sécurité dans notre continent. Comme le Conseil le sait sans aucun doute, l'Union africaine a créé le Conseil de paix et de sécurité, organe central chargé des questions de paix et de sécurité dans notre région. Le Conseil est désormais opérationnel. Nous sommes reconnaissants au Secrétaire général pour l'assistance qu'il a offerte à notre Organisation à cet égard, et nous comptons sur une relation de travail étroite entre cet organe et le Conseil de sécurité.

Je voudrais également exprimer la reconnaissance de l'Afrique au Secrétaire général pour son intérêt personnel et son action rapide s'agissant de la situation dans le Darfour. Je suis convaincu que cela a non seulement permis d'informer le Conseil de l'ampleur des défis à relever pour mettre fin à la détérioration de la situation dans cette région du Soudan, mais aussi aidé à mobiliser l'appui de la communauté internationale.

Il y a lieu pour nous, Africains, de nous réjouir que le processus de paix au Libéria soit à présent irréversible. Nous saluons, à cet égard, la récente décision du Conseil de sécurité de proroger le mandat de la Mission des Nations Unies au Libéria au titre de la résolution 1561 (2004) du 17 septembre 2004. Ce que l'on attend à présent de la communauté internationale, c'est qu'elle maintienne le cap de façon que notre investissement collectif en faveur de la paix ne soit pas vain et que nos réalisations soient préservées.

Nous saluons également la récente résolution 1562 (2004) du Conseil, qui proroge le mandat de la

Mission des Nations Unies en Sierra Leone. L'évolution positive dans ce pays est révélatrice de ce qui peut être fait quand la communauté internationale travaille de concert et collabore activement avec les acteurs sous-régionaux et régionaux à la poursuite d'objectifs communs.

C'est dans le même esprit que l'Union africaine se félicite des efforts que l'ONU déploie dans la région des Grands Lacs, notamment en République démocratique du Congo. L'énormité des défis auxquels le Gouvernement et le peuple de ce pays sont confrontés ne saurait être trop soulignée. Nous nous félicitons de la recommandation du Secrétaire général d'élargir la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo. Une décision rapide et favorable du Conseil sur cette question garantirait que nos objectifs communs de paix et de sécurité seront atteints.

Nous sommes dans une nouvelle Afrique. C'est une Afrique qui est fermement attachée à la démocratie, aux droits de l'homme, à la réforme économique, au partenariat et au développement durable. L'Union africaine a, de sa propre volonté, fait pleinement siens les défis à la paix et à la sécurité dans notre région. Sur tout le continent, les dirigeants africains ont – avec courage, et en dépit d'insurmontables obstacles – lancé et mis en œuvre des politiques propres à renforcer la gouvernance démocratique et l'état de droit et pour consolider la paix et la sécurité des populations de nos pays respectifs.

Nous prions instamment le Conseil de sécurité de continuer à jouer son rôle positif actuel à l'appui de ces efforts, ainsi que la communauté internationale toute entière d'accroître son niveau d'assistance, notamment dans les domaines du renforcement des capacités et du développement des infrastructures, de façon à réaliser le développement socioéconomique de l'Afrique. C'est pour nous le plus sûr moyen de mettre fin aux crises et à l'instabilité sur notre continent. Je tiens à assurer les membres du Conseil que l'Afrique continuera à coopérer avec le Conseil à la poursuite du développement économique, de la stabilité, de la paix et de la sécurité de l'Afrique.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le Président de la République fédérale du Nigéria de sa déclaration, et je crois me faire l'écho de tous les membres du Conseil de sécurité en exprimant ma profonde reconnaissance pour le rôle de premier plan qu'il fait jouer à l'Union africaine, ainsi que pour son engagement personnel et politique de faciliter, par des moyens pacifiques et diplomatiques, le règlement des différents conflits en cours sur ce continent.

Je donne à présent la parole aux membres du Conseil qui souhaitent poser des questions au Président Obasanjo.

M. Danforth (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Président Obasanjo de son exposé et, plus encore, de son excellente direction à la tête de l'Union africaine et des travaux de cette dernière, surtout s'agissant du Darfour. Nous avons adopté à présent deux résolutions au Conseil de sécurité au sujet de Darfour dont la plus récente, la résolution 1564 (2004) l'a été samedi. La résolution était destinée à donner autant d'appui que possible aux travaux de l'Union africaine.

Ma question porte sur le point de savoir si nous faisons tout ce que nous – c'est-à-dire le Conseil de sécurité et les pays concernés – devrions faire pour appuyer l'action de l'Union africaine. Nous sentons bien que le temps presse au Darfour. Nous entendons dire que 10 000 personnes environ meurent chaque mois, et nous avons le sentiment que plus vite l'Union africaine déploiera ses troupes au Darfour, plus nous serons en mesure de sauver des vies. D'où ma question : y a-t-il quelque chose que nous devrions faire pour faciliter le déploiement rapide des forces de l'Union africaine au Darfour? De façon plus générale, le Conseil de sécurité devrait-il faire davantage pour avancer la cause de la paix au Darfour?

Le Président (*parle en espagnol*) : Je donne à présent la parole au Président Obasanjo, pour qu'il réponde.

Le Président Obasanjo (*parle en anglais*) : En réponse à la question de savoir si le Conseil de sécurité devrait faire davantage au Darfour, je dirais qu'il fait déjà beaucoup. Nous avons un proverbe dans ma région du monde concernant les poux : vous pouvez en avoir dans vos vêtements, dans votre lit, partout. Les poux ne meurent pas facilement. Quand on en trouve un, il faut le mettre sur son ongle et l'écraser avec un autre ongle pour le tuer. Et quand c'est fait, on voit un peu de sang sur l'ongle. Le proverbe dit que tant qu'on a des poux dans ses vêtements, nos ongles seront entachés de sang. Nous avons des poux au Darfour, nous aurons donc toujours les ongles entachés de sang.

Tant que nous ne nous en débarrasserons pas, ce sera encore le cas.

J'aimerais dire que tant que nous ne serons pas capables de régler ensemble le problème du Darfour, nous ne serons jamais en mesure de dire que nous avons fait assez. Nous ne pourrons jamais dire : « oui, voici l'*uhuru*, voici la liberté ».

Mais je dirais que nous faisons une grande partie de ce que nous devons faire. Je voudrais également dire, avec tout le respect que je vous dois, que les cinq membres permanents du Conseil devraient réellement œuvrer de concert. Dans une situation où il apparaît qu'un pays appuie les rebelles – qui se font appeler « combattants de la résistance » – et qu'un autre pays est perçu comme appuyant le Gouvernement soudanais, cela ne fournit pas un appui uniforme pour exercer une pression uniforme sur les deux parties, le Gouvernement et les rebelles. C'est ce qu'il faut que nous fassions.

Bien entendu, comme je l'ai dit très souvent, il faudrait un appui logistique suffisant pour ce que l'Union africaine doit faire au Darfour.

Sir Emyr Jones Parry (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Président Obasanjo de son exposé. Nous sommes plusieurs à avoir eu le grand plaisir et le privilège de l'écouter à Abuja, lorsque la mission du Conseil de sécurité s'était rendue au Nigéria.

Il est ressorti clairement de sa communication de ce matin que nous partageons tous l'objectif commun de prévenir les conflits, d'y mettre un terme quand ils éclatent et d'édifier la paix. J'espère que transparaît clairement l'engagement du Conseil et de l'ONU en Afrique – en particulier, d'appuyer le Président Obasanjo et les efforts de l'Union africaine. Cela s'applique non seulement au maintien et à l'instauration de la paix, mais aussi à tout un éventail de questions. Nous avons entendu le Président Obsanjo dire clairement au moins deux fois cette semaine à quel point les objectifs du Millénaire pour le développement sont importants et pour quelle raison nous devons appuyer le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, ainsi que les efforts qui sont déployés à travers le continent. Je pense que cela donne au Conseil et à l'ensemble des Membres de l'ONU une obligation particulière d'appuyer l'Afrique et de soutenir ses dirigeants.

Je voudrais lui demander en particulier si nous faisons assez quand nous essayons de consolider les liens institutionnels entre l'Union africaine et l'ONU et que lui-même essaie de renforcer ses capacités. Que pouvons-nous faire pour l'aider et lui fournir les moyens d'assumer son rôle et d'atteindre avec succès les objectifs qu'il a si clairement définis ce matin?

Deuxièmement, s'agissant de l'objectif de paix et de sécurité sur l'ensemble du continent africain, nous avons bien entendu souligné très clairement un certain nombre de questions que le Groupe de personnalités de haut niveau sur les menaces, les défis et les changements a abordées aujourd'hui. Comment faire pour aborder les questions au bon moment? Comment arrêter un conflit avant qu'il n'éclate? Comment faire progresser ces cas difficiles afin que l'Union africaine puisse les examiner, tout comme le Conseil de sécurité? Je pense par exemple à des cas comme la situation dans le nord de l'Ouganda, où il existe des questions fondamentales qui sont traitées au niveau national, mais qui ont également une dimension internationale. Comment faire en sorte que ces questions soient portées à la connaissance du Conseil, de façon qu'il puisse agir de manière coordonnée avec l'Union africaine?

Pour le Darfour, je remercie le Président Obasanjo du compte rendu encourageant qu'il nous a présenté ce matin. Bien entendu, notre priorité immédiate est de mettre un terme aux massacres et aux tueries. Des résolutions successives ont défini les demandes de ce Conseil. Il est cependant clair que le Gouvernement soudanais a besoin de beaucoup d'aide. Nous avons particulièrement encouragé les efforts de l'Union africaine. Mais j'aimerais encourager plus particulièrement le Gouvernement soudanais et l'Union africaine dans les jours à venir pour qu'ils identifient très rapidement les renforts qui sont nécessaires sur le terrain au Darfour, ce que le Gouvernement soudanais est disposé à accepter, ce que l'Union africaine peut fournir et surtout, point essentiel, ce dont elle a besoin afin de disposer sur le terrain les observateurs et les troupes.

Je crois que notre objectif commun est clair, de même que notre obligation de fournir des moyens et un appui, de façon que les troupes et les observateurs puissent arriver là-bas et mettre un terme aux massacres.

Ma dernière question a trait à la surveillance policière, car l'Union africaine n'a pas encore été chargée d'une mission de police et cela n'a pas encore été proposé à la date d'aujourd'hui. La surveillance policière et le déploiement militaire font cruellement défaut. À plus long terme, la surveillance policière aura plus d' importance. L'Union européenne se propose d'envoyer une mission d'établissement des faits, qui travaillera parallèlement avec l'Union africaine sur la question de la surveillance policière. Quelles sont les vues du Président Obasanjo concernant la manière de combler cette lacune pour assurer une présence policière et garantir surtout la sécurité des personnes déplacées qui, en ce moment, ont un fort sentiment d'insécurité?

Le Président (*parle en espagnol*) : Si les membres du Conseil de sécurité le jugent opportun, peut-être le Président du Nigéria pourrait-il répondre aux questions des membres du Conseil quand elles auront toutes été posées, plutôt que de répondre à la suite de chaque intervenant.

M. Wang Guangya (Chine) (*parle en chinois*) : Tout d'abord, je tiens à remercier le Président du Nigéria et Président de l'Union africaine, M. Obasanjo, de son exposé. La Chine apprécie beaucoup les efforts inlassables que le Président Obasanjo déploie en vue de trouver une solution au problème du Darfour.

Le Gouvernement chinois est très préoccupé par la situation au Darfour. Nous espérons que la situation humanitaire et la situation en matière de sécurité connaîtront bientôt une amélioration et nous appuyons fermement le rôle dirigeant joué par l'Union africaine au Darfour.

À présent, la principale priorité est, à notre avis, de procéder le plus rapidement possible à élargir le déploiement de la mission de l'Union africaine. La Chine espère que l'Union africaine et le Gouvernement soudanais parviendront aussi rapidement que possible à un consensus sur les détails pertinents, afin de procéder au déploiement de la mission dans les plus brefs délais. Dans le même temps, la communauté internationale est appelée à fournir toute l'assistance possible à l'Union africaine, en vue de ce déploiement. Le Gouvernement chinois envisage lui aussi activement d'apporter son soutien, dans la mesure de ses moyens.

La genèse du problème du Darfour est très compliquée. La nécessité de rétablir la paix et d'atténuer la crise humanitaire se trouve au cœur du problème. Seul un règlement politique négocié permettra d'assurer une paix durable et le calme dans la région du Darfour. Nous appuyons l'Union africaine dans ses efforts continus en faveur de négociations politiques et nous invitons toutes les parties, notamment les groupes rebelles, à faire preuve de davantage de souplesse afin de parvenir aussi rapidement que possible à un accord global.

Je voudrais également remercier le Président de l'appel qu'il a lancé aux cinq membres permanents pour qu'ils adoptent une position unifiée. En tant que membre permanent du Conseil, la Chine est prête à adopter une position objective et juste sur le règlement des problèmes que connaît l'Afrique, et notamment le Darfour.

Enfin, je voudrais poser deux questions à M. Obasanjo. Tout d'abord, où en sont les consultations entre l'Union africaine et le Gouvernement soudanais concernant le déploiement élargi de la mission et quelle forme concrète d'aide demandent-ils à la communauté internationale? Deuxièmement, l'Union africaine a-t-elle fixé un délai pour ce qui est des négociations, et quelle sorte de coordination attend-elle du Conseil de sécurité?

M. Khalid (Pakistan) (*parle en anglais*) : Permettez-moi de me joindre à ceux qui ont chaleureusement souhaité la bienvenue à S. E. le Président Obasanjo.

L'Organisation des Nations Unies est un acteur indispensable en Afrique. Son engagement envers l'Afrique est résolu et indéfectible. Le Conseil de sécurité est profondément engagé, tant dans chaque conflit que dans les questions transversales qui touchent le continent.

Il est encourageant de voir à présent apparaître des partenaires fiables dans la promotion de la paix et de la sécurité. Les institutions africaines sont de plus en plus intéressées à trouver des solutions africaines à des problèmes africains. Les organisations régionales et sous-régionales contribuent de plus en plus à la gestion des conflits, au maintien de la paix et à la consolidation de la paix après les conflits. Nous apprécions tout particulièrement le rôle de l'Union africaine sous la présidence de M. Obasanjo. Nous lui sommes reconnaissants de nous avoir présenté son exposé très pénétrant, qui nous a appris beaucoup de choses sur les défis persistants et les possibilités.

Le conflit ronge le potentiel de l'Afrique depuis trop longtemps. Mais il semble qu'à présent, le continent se trouve à un tournant. Les progrès accomplis dans les processus de paix en Sierra Leone, au Libéria, en Côte d'Ivoire, en Somalie et en Guinée-Bissau sont encourageants. Les problèmes que connaissent le Burundi, la République démocratique du Congo et le Soudan doivent être réglés au moyen d'un engagement constructif continu. La gestion des conflits, à elle seule, ne saurait toutefois mener à une paix globale et durable. Le Pakistan estime qu'il doit y avoir quatre priorités : la prévention des conflits; le règlement pacifique des différends; l'examen des causes profondes des conflits; et l'examen du lien indissociable entre la paix et le développement.

J'aimerais poser deux questions, la première ayant trait au Libéria. Je rappelle que M. Bryant, Président du Gouvernement national de transition du Libéria, dans son allocution à l'Assemblée générale le 22 septembre, a réitéré son appel en faveur de la levée des sanctions sur les secteurs du bois et du diamant, pour permettre au Gouvernement de transition de créer des emplois et de répondre aux énormes besoins sociaux de son peuple. Nous serions reconnaissants au Président Obasanjo s'il pouvait faire part au Conseil des vues de l'Union africaine à ce sujet.

C'est avec une profonde émotion que nous avons vu se dérouler sous nos yeux les événements au Darfour, depuis le jour où la rébellion a éclaté, il y a plus de 18 mois. Le Pakistan a toujours souligné l'importance de fournir une aide humanitaire immédiate, de mettre un terme à toute violence, d'ouvrir des négociations entre les parties, et de trouver une solution respectant la souveraineté, l'unité et l'intégrité territoriales du Soudan. Nous sommes heureux que d'importantes améliorations soient intervenues au Darfour. Le Gouvernement du Soudan fait de son mieux pour s'acquitter de ses engagements.

Il est important de maintenir l'engagement constructif de la communauté internationale de façon objective et équilibrée. À cet égard, nous devons veiller à ce que nos actes n'incitent pas les rebelles à se montrer intransigeants.

Nous apprécions le rôle dirigeant joué par l'Union africaine, ainsi que la façon dont le Président Obasanjo s'est personnellement engagé dans les pourparlers à Abuja et dont il dirige les négociations. Nous avons suivi de près les décisions prises par l'Union africaine au sujet du Darfour, que nous trouvons équilibrées et objectives.

Un renforcement de la présence de la mission de surveillance et de protection de l'Union africaine au Darfour était la principale recommandation du Représentant spécial du Secrétaire général. Le Pakistan y est pleinement favorable. Nous espérons que l'Union africaine et le Gouvernement soudanais pourront bientôt discuter de la taille et du mandat appropriés de cette mission et trouver un accord à ce sujet.

Le Conseil de sécurité a déjà exprimé son appui en faveur d'un renforcement de la mission de l'Union africaine. Nous aimerions demander au Président Obasanjo quelle forme d'assistance concrète l'Union africaine espère que cet appui du Conseil prendra.

M. Fischer (Allemagne) (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier le Président Obasanjo de nous avoir informés de l'état des pourparlers de paix d'Abuja ainsi que des efforts qu'il déploie pour ramener les parties dans la crise au Darfour autour de la table de négociation à Abuja.

La résolution la plus récente sur le Soudan, la résolution 1546 (2004) du 18 septembre, souligne l'importance de l'Union africaine et contribuera à renforcer l'autorité de l'Union africaine vis-à-vis des parties au conflit. Je voudrais féliciter l'Union africaine et ses États membres pour leur volonté d'assumer le rôle de chef de file dans la recherche d'une solution à la crise du Darfour.

Le projet de texte présenté par l'Union africaine hier à Addis-Abeba sur le renforcement de l'efficacité de la mission de l'Union africaine au Darfour semble constituer une très bonne base pour un tel rôle. Ce document permettra également de mettre en œuvre le mandat contenu dans les résolutions 1556 (2004) et 1564 (2004) du Conseil.

L'Union africaine assume un lourd fardeau, qui pèse sur les mécanismes qu'elle a nouvellement créés pour la gestion des conflits. Je suis certain que l'appui international pour ces efforts sera fourni avec la meilleure volonté et dans les plus brefs délais si l'Union africaine en fait la demande. L'Allemagne a appuyé dès le départ le rôle joué par l'Union africaine pour aider à résoudre le conflit au Darfour. L'Union européenne se tient également prête à appuyer la mission de l'Union africaine, en étroite collaboration avec l'Organisation des Nations Unies.

La résolution 1564 (2004) a transmis un signal clair de la détermination du Conseil de sécurité de maintenir la pression sur le Gouvernement soudanais, sur le Mouvement/Armée de libération du peuple soudanais et sur le Mouvement pour la justice et l'égalité, afin de faire en sorte qu'ils reviennent à la table des négociations et se conforment aux exigences contenues dans les résolutions 1556 (2004) et 1564 (2004) du Conseil de sécurité. Notre objectif est de mettre fin aux tueries et aux souffrances de la population du Darfour. L'Union européenne examinera des mesures adéquates – y compris des sanctions – à l'encontre du Gouvernement soudanais et de toutes autres parties concernées, conformément à la résolution 1564 (2004) du Conseil de sécurité, si des progrès concrets en ce sens ne voient pas le jour.

J'aimerais solliciter les opinions du Président Obasanjo et du Président de la Commission, M. Konaré, sur plusieurs points. Comment le Conseil de sécurité et d'autres acteurs – par exemple l'Union européenne – peuvent-ils compléter les efforts menés par l'Union africaine pour raviver les négociations à Abuja et Naivasha? Comment envisagent-ils le désarmement des Jinjawid au Darfour? Quelles conditions doivent être réunies pour faire en sorte que le Gouvernement soudanais soit davantage disposé à s'atteler au désarmement? Quelles mesures peuvent être prises pour garantir une réponse aux préoccupations et menaces particulières pesant sur les femmes et les filles parmi les personnes déplacées et au sein de la population du Darfour? Dans quels domaines l'ONU, l'Union européenne et leurs États Membres peuvent-ils apporter une assistance particulière à la mission de l'Union africaine au Darfour? Et, dernière question : voient-ils aussi un rôle pour la Ligue des États arabes?

M. Romulo (Philippines) (*parle en anglais*) : Ma délégation se félicite de la présence parmi nous aujourd'hui du Président de la République fédérale du Nigéria et Président de l'Union africaine, M. Olusegun Obasanjo. Nous le remercions d'avoir pris le temps, malgré un calendrier chargé, d'exposer au Conseil l'état actuel des efforts de l'Union africaine au Darfour. L'exposé de M. Obasanjo a apporté une contribution précieuse à l'examen par le Conseil de la situation au Darfour. Les Philippines apprécient les efforts inlassables du Président dans son rôle de médiateur des pourparlers de paix d'Abuja sur le Darfour. Nous félicitons le Président Obasanjo pour l'allocution qu'il a prononcée hier devant l'Assemblée générale, dans laquelle il a présenté une synthèse du travail déjà réalisé ou qui reste à entreprendre par l'Union africaine.

Ma délégation a toujours milité en faveur de l'approche régionale pour le règlement des crises en Afrique. Par conséquent, nous reconnaissons pleinement et appuyons sans réserves le rôle moteur de l'Union africaine dans la recherche d'une issue pacifique à la crise et de la protection du bien-être de la population du Darfour.

Tant que la communauté internationale continuera à fournir son appui pour répondre aux besoins humanitaires de la crise et à transmettre des messages corrects, adéquats et efficaces aux parties concernées, nous avons la certitude que la recherche d'une paix jusqu'ici hors d'atteinte au Soudan aboutira dans un avenir très proche. La reconnaissance par le Conseil de sécurité du rôle moteur de l'Union africaine et son appui à l'Union africaine pour le règlement de la crise constituent l'un de ces messages. Un autre message est l'insistance que toutes les parties – c'est-à-dire à la fois le Gouvernement et les rebelles – s'acquittent de leurs engagements antérieurs et restent impliqués dans la démarche de négociation.

Ma délégation apprécie la précieuse contribution de l'Union africaine sous la forme du déploiement de la mission de l'Union africaine au Soudan, qui doit recevoir un appui et une assistance adéquats de la part de la communauté internationale, y compris le Conseil de sécurité. Nous appelons de nos vœux un élargissement de cette mission, ainsi que son déploiement rapide. Nous nous félicitons également de l'annonce par le Gouvernement soudanais qu'il accepte un accroissement des effectifs actuellement envoyés par l'Union africaine au Darfour.

Le Président Obasanjo a déjà répondu aux questions que je me posais, c'est pourquoi je saisis cette occasion pour rendre hommage au travail accompli par l'Union africaine pour le règlement des myriades de problèmes survenus dans d'autres régions d'Afrique. Nous relevons en particulier avec satisfaction la réaffirmation par l'Union africaine de son engagement et de sa détermination de soutenir efficacement les résultats de la Conférence de réconciliation nationale pour la Somalie, et nous espérons que les institutions nationales somaliennes

naissantes pourront bientôt bénéficier d'une assistance pour leur reconstruction et leur consolidation.

Pour terminer, je tiens à adresser nos meilleurs vœux de succès au Président Obasanjo dans toutes ses entreprises actuelles et futures.

M. Denisov (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Je tiens à souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Président Obasanjo. Nous sommes reconnaissants d'avoir pu apprendre de première main comment l'Union africaine voit l'évolution de la situation au Soudan, et en particulier au Darfour.

La Russie a constamment appuyé les efforts de l'Union africaine dans le domaine du maintien de la paix, ainsi que les efforts personnels déployés par le Président Obasanjo en vue de faciliter un règlement rapide de la crise du Darfour. Nous sommes convaincus que la paix au Soudan ne peut être instaurée que par des moyens politiques, par une utilisation plus active du potentiel de l'Union africaine et par le développement de la coopération entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies. Bien entendu, toutes les parties soudanaises doivent s'acquitter de leurs obligations en toute bonne foi.

Mes collègues et les ministres présents aujourd'hui qui ont déjà pris la parole ont répondu aux questions que nous voulions poser au Président Obasanjo, en particulier pour ce qui est de l'action que peut mener le Conseil de sécurité en plus d'un appui politique aux efforts de l'Union africaine au Darfour et de ce qui peut être fait pour assurer des progrès en parallèle dans les processus de négociation d'Abuja et de Naivasha.

M. Baali (Algérie) : Permettez-moi tout d'abord de souhaiter une chaleureuse bienvenue au Président Obasanjo et de le remercier vivement d'avoir bien voulu partager avec nous sa vision et son message d'espoir concernant l'évolution du continent africain et de nous avoir offert l'occasion d'écouter son précieux témoignage sur le processus de négociation d'Abuja, dont nous avons suivi avec une extrême attention et avec beaucoup d'espoir les différentes étapes.

Je voudrais également saisir cette occasion pour rendre au Président Obasanjo un hommage particulier pour les efforts inlassables qu'il a déployés, dès le début de la présidence en exercice de l'Union africaine, pour trouver une solution politique et négociée à la douloureuse crise du Darfour et restaurer la paix et la sécurité, si indispensables pour le bien-être du peuple soudanais tout entier.

L'Algérie, qui suit de très près et au plus haut niveau l'évolution de la situation au Darfour, met toute sa confiance dans les actions menées par l'Union africaine, soutient pleinement la démarche du Président Obasanjo visant à réunir les deux parties autour d'un accord salvateur, non seulement pour le Soudan mais aussi pour toute la région, et s'emploie également à apporter sa contribution en appui aux efforts du Président de l'Union africaine.

Cet engagement en faveur de la paix et du règlement des conflits par le sage et visionnaire recours à la négociation mérite le plein soutien de la communauté internationale. C'est pour cela que l'Algérie se félicite à la fois de la décision qui s'est cristallisée au sein du Conseil, qui consacre pleinement et clairement le rôle leader de l'Union africaine et le précieux soutien politique, matériel et financier que la communauté internationale apporte en appui à ses efforts.

L'interruption actuelle des pourparlers d'Abuja constitue un sérieux motif de préoccupation, au moment où les indicibles souffrances que vivent quotidiennement les populations du Darfour nous rappellent l'impératif urgent de mettre fin, le plus tôt possible, aux drames qui affectent si durement leurs vies.

L'Algérie exprime le souhait que les pourparlers d'Abuja, sur lesquels nous fondons beaucoup d'espoirs, reprennent au plus vite et invite donc l'ensemble des parties à regagner la table des négociations dans un esprit de coopération et d'ouverture pour jeter, enfin, les passerelles qui conduiront au retour à la paix, que nous appelons tous de nos vœux. Le règlement de la question du Darfour est essentiel pour la population de cette province soudanaise, pour le Soudan, mais également pour la paix et la stabilité de l'ensemble de la région, où ce pays occupe une place stratégique de premier plan.

Aujourd'hui, il est un lieu commun de dire que la crise du Darfour a atteint un stade crucial de sa dramatique évolution. Tous les espoirs restent permis, mais parallèlement, la montée des craintes sur sa persistance ou son aggravation grandit au rythme des rendez-vous manqués.

C'est en prenant toute la mesure de ces risques que l'Algérie souhaite que notre action commune au sein du Conseil, et par delà la communauté internationale, s'inscrive dans une perspective de coopération porteuse de synergies positives pour la dynamique impulsée par l'Union africaine, qui a d'ailleurs permis de réaliser d'incontestables avancées en parvenant, il faut le rappeler, à maintenir le cessez-le-feu entre les parties et à obtenir la conclusion d'un protocole humanitaire, dont l'importance n'est pas à démontrer et qui sera suivi, nous l'espérons, d'un accord sur la question très cruciale de la sécurité.

Nous devons conforter et consolider cette dynamique prometteuse en l'accompagnant de manière positive jusqu'à son terme final et nous garder d'en perturber le cours. C'est dans cet esprit que l'Algérie estime qu'il n'est pas d'alternative à la coopération active du Gouvernement soudanais pour parvenir, avec l'appui et le concours de l'Union africaine et de la communauté internationale, à mettre fin à cette crise, dont la dimension humanitaire nous interpellent tous.

De ce point de vue, ma délégation se félicite de l'offre faite par le Ministre des affaires étrangères du Soudan d'intervenir devant le Conseil de sécurité pour partager avec lui sa vision concernant le règlement de la question du Darfour. Nous espérons que le Conseil de sécurité lui en offrira l'opportunité dans les délais les plus rapprochés.

M. de La Sablière (France) : Je voudrais moi aussi commencer par dire combien nous sommes heureux, aujourd'hui, d'accueillir le Président Obasanjo. Je voudrais dire combien nous sommes honorés de sa présence. Nous avons écouté attentivement son propos.

Je voudrais très rapidement, avant d'aborder la question du Darfour, faire quelques remarques sur la coopération entre le Conseil de sécurité et l'Union africaine. Au fond, le Conseil traite chaque jour, je dirais malheureusement, des crises qui secouent le continent africain. Nous constatons que, parallèlement, les Africains sont aujourd'hui les premiers impliqués dans le règlement de ces crises. Comme l'a dit le Président Obasanjo, et nous en avons parfaitement conscience, nous sommes dans une nouvelle Afrique. Les Africains assument en effet, collectivement et avec détermination, leurs responsabilités.

Mon pays est convaincu que le Conseil de sécurité a tout intérêt à travailler étroitement avec les organisations régionales, et en particulier avec l'Union africaine, chaque fois que cela peut renforcer l'action du Conseil. Nos actions sont complémentaires. On l'a vu dans les affaires du Burundi. On le voit aujourd'hui dans la crise du Darfour, sur laquelle je reviendrai. Je dois dire également que cette coopération existe avec les organisations sous-régionales et mon pays se réjouit énormément de la coopération qui existe avec la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), en ce qui concerne l'Afrique de l'Ouest, et notamment la Côte d'Ivoire.

Ma question est à la fois simple et complexe. Je m'interroge sur l'efficacité accrue qui pourrait être donnée à cette coopération. Au fond, faut-il que cette coopération se fasse sur une base au cas par cas, ce qui est peut-être la solution? ou faut-il qu'elle repose sur une institutionnalisation? Je n'en sais rien. Nous sommes en train de réfléchir à la manière dont le Conseil de sécurité peut travailler de la façon la plus efficace. Donc, toute remarque que le Président Obasanjo pourrait nous faire sur l'amélioration de la coopération entre l'Union africaine, l'Organisation des Nations Unies et le Conseil de sécurité enrichirait notre réflexion.

S'agissant du Darfour, je n'ai pas de question à poser à ce stade, car les questions que j'avais ont très bien été posées par les orateurs précédents. Je ne veux donc rien ajouter à la liste de ces questions.

Je voudrais simplement profiter de cette occasion pour souligner auprès du Conseil les grands axes qui sont au cœur de l'action de mon pays, ici au Conseil de sécurité. Le premier axe est que nous pensons qu'il faut être exigeant à l'égard des Soudanais. Le message que le Conseil vient d'adresser aux Soudanais, dans sa résolution 1564 (2004) doit être entendu et suivi d'effets. Ce message est un message clair : le Gouvernement doit remplir toutes ses obligations, en particulier en assurant au Darfour la sécurité de sa population et en luttant contre l'impunité. Les rebelles doivent aussi de leur côté mettre un terme aux violences et ne pas entraver la délivrance de l'aide humanitaire. Toutes les parties soudanaises doivent aujourd'hui s'engager de bonne foi dans les négociations, à Abuja comme à Naivasha, et les parties, comme l'a dit notre Secrétaire général, doivent faire preuve d'esprit de compromis.

Le deuxième axe de notre action, c'est que l'Union africaine doit bénéficier de toute l'aide de la

communauté internationale dont elle aura besoin. L'Union africaine joue, dans cette crise, un rôle irremplaçable s'agissant d'accompagner les exigences de la communauté internationale et de favoriser la nécessaire coopération du Gouvernement soudanais.

Nous savons bien que déployer dans cette région du Soudan une présence internationale composée d'observateurs non armés et de militaires chargés d'une mission de sécurité n'est pas une chose facile. Un important effort de planification et de soutien logistique est nécessaire, comme nous l'a dit le Président Obasanjo. Nous savons aussi que la coopération et l'assistance des États Membres qui disposent d'une expérience en la matière est souhaitable.

Or, la France et l'Union européenne y sont prêtes. Nous pensons qu'il faut aller vite : 3 000 ou 4 000 hommes, ce n'est pas excessif et sans doute suffisant. Mon pays, je souhaite vous le dire, Monsieur le Président, fera tout au sein des institutions de l'Union européenne pour que celle-ci soit en mesure de vous apporter l'appui le plus efficace possible.

Encore une fois, et je conclurai sur ce point, le Conseil, comme l'ensemble de la communauté internationale, ne peuvent agir qu'en étroite coopération avec l'Union africaine. C'est en tout cas dans cet esprit que la France a apporté son concours depuis le Tchad à la mission de l'Union africaine.

M. Sardenberg (Brésil) (*parle en anglais*) : Je salue la présence parmi nous de S. E. le Président Olusegun Obasanjo et je le remercie de son intervention devant le Conseil en sa qualité de Président du Nigéria et de Président en exercice de l'Union africaine.

Voilà déjà un certain temps que nous appelons le Conseil de sécurité à permettre à l'Union africaine de lui présenter une vue d'ensemble juste et incontestable des défis à relever pour obtenir stabilité et développement en Afrique. Cela fait aussi un certain temps que nous demandons d'inviter l'Union africaine au Conseil de sécurité. Pour ma délégation, les liens historiques et culturels qui unissent le Nigéria et le Brésil confèrent une importance accrue à la séance d'aujourd'hui.

Nous nous accordons tous à dire que les organisations régionales comptent de plus en plus dans l'action internationale pour la paix et la sécurité. Elles sont même probablement plus efficaces, étant donné qu'elles sont certainement mieux placées pour détecter les menaces à la sécurité. Elles sont mieux au fait des causes profondes des conflits et font nécessairement preuve d'une plus grande souplesse.

Depuis sa création il y a seulement trois ans, l'Union africaine a montré qu'elle était parfaitement capable de prendre la tête des pays africains dans leurs efforts de recherche de la paix. Nous voudrions profiter de cette occasion pour remercier l'Union africaine de sa coopération avec le Conseil pour ce qui est de la contribution de troupes et d'observateurs au Burundi, en Somalie et au Soudan.

Des initiatives politiques pour promouvoir une bonne gouvernance et une stabilisation ont également compté sur l'appui actif de l'Union africaine. Citons l'exemple de la Côte d'Ivoire où un mécanisme de supervision tripartite a associé l'Union africaine, la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Organisation des Nations Unies dans un effort visant à ce que les points de référence introduits par l'Accord de Linas-Marcoussis prennent le pas sur le conflit. La coopération horizontale entre la CEDEAO et l'Autorité intergouvernementale pour le développement dans la corne de l'Afrique est de plus en plus fréquente. Ces initiatives traduisent en mesures concrètes la détermination non équivoque et le rôle dirigeant de l'Union africaine pour le règlement des crises à l'intérieur du continent.

La complémentarité entre l'Organisation des Nations Unies et les organisations régionales devrait être davantage renforcée et mise à profit. La coopération avec l'Union africaine est florissante, et nous sommes convaincus que l'Organisation et ses États Membres seront prêts, chacun pour leur compte, à mettre des ressources, de l'aide technique et un appui logistique à la disposition de l'Union africaine. Le partenariat est essentiel pour que l'Afrique assume le contrôle de manière viable.

Le Brésil loue avec force et se félicite de la détermination inébranlable de l'Union africaine de chercher une solution à la crise du Darfour, ce que nous voyons comme une mesure de contrôle et de leadership louable et opportune. La délégation du Brésil a déployé au sein du Conseil de sécurité tous les efforts possibles pour faire en sorte qu'un appui international soit donné à la mission de l'Union

africaine au Darfour ainsi que pour préserver son contrôle et son rôle dirigeant dans la recherche d'une solution aux problèmes de cette région.

Il ne faut pas oublier que des mesures préventives et un système d'alerte rapide sont les principaux atouts qu'ont les organisations régionales pour gérer les conflits. Il faut trouver des moyens novateurs pour éviter les conflits, nous engager à éliminer le sous-développement, la sous-éducation, la pauvreté et la faim. Cette interdépendance croissante entre la sécurité et le développement économique et social indique qu'il devrait y avoir une meilleure coordination entre les organes de l'Organisation des Nations Unies, en particulier entre le Conseil de sécurité et le Conseil économique et social, par le biais de l'Article 65 de la Charte. Comme l'a dit le Président Lula lorsqu'il a ouvert le cinquante-neuvième débat général de l'Assemblée générale il y a seulement trois jours, « Si nous voulons éliminer la violence, nous devons nous attaquer à ses causes profondes avec la même vigueur que celle déployée contre les agents de la haine » (*A/59/PV.3*).

Nous félicitons le Président Obasanjo et ses collègues africains de l'engagement qu'ils ont pris de faire progresser le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, notamment de créer les conditions d'un développement durable en assurant une paix et une sécurité durables sur l'ensemble du continent.

M. Gaspar Martins (Angola) (*parle en anglais*) **:** Je souhaite la bienvenue au Président Olusegun Obasanjo et le remercie d'avoir trouvé un moment pour venir devant le Conseil de sécurité partager avec ses membres son point de vue sur des questions du plus haut intérêt pour le Conseil de sécurité et pour le continent africain. Nous sommes véritablement reconnaissants et nous nous sentons honorés. Je salue également la présence de S. E. M. Alpha Oumar Konare, Président de la Commission de l'Union africaine, et nous sommes particulièrement honorés d'avoir parmi nous le Président Sam Nujoma ainsi que des ministres très éminents. Il s'agit là d'une preuve manifeste de la très grande importance du dossier que nous examinons ce matin.

Président Obasanjo, votre sagesse et votre dynamisme ont bien montré que l'engagement personnel de dirigeants tels que vous-même peut avoir une influence positive sur les événements, comme dans le cas de la crise du Darfour. Nous sommes convaincus que cela va consolider l'avènement d'une nouvelle ère des relations entre le Conseil et l'Union africaine, notamment dans la recherche d'un partenariat pour trouver des solutions chaque fois que des décisions importantes doivent être prises. Le Conseil de sécurité et l'Union africaine n'ont pas d'autre choix que de coopérer. Nous sommes généralement d'accord pour dire que pratiquement 60 % de ce que fait le Conseil de sécurité a trait à l'Afrique. Il serait donc irréaliste de traiter de questions africaines sans une coopération totale avec l'Union africaine, organe qui se consacre entièrement et au quotidien à la vie politique et économique du continent. Cela vaut encore plus depuis la création du Conseil de paix et de sécurité.

La force du partenariat entre l'Union africaine et l'Organisation des Nations Unies a clairement été démontrée lorsque ces deux institutions se sont engagées à rechercher un règlement au conflit dans la région soudanaise du Darfour. Au Burundi, l'intégration du contingent de l'Union africaine à l'Opération des Nations Unies au Burundi (ONUB) est également un exemple très clair de coopération. Il faudrait donc tirer les enseignements de ces deux expériences. Concernant la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union africaine dans le cas du Burundi, il est important de savoir ce qui n'a pas fonctionné et ce qu'il serait possible de faire pour mieux intégrer les contributions respectives des deux institutions de manière à les rendre plus fonctionnelles. La coopération au Burundi et au Darfour nous donne l'occasion de faire un meilleur usage du Chapitre VIII de la Charte des Nations Unies, qui traite de la coopération avec les organisations régionales, laquelle n'est pas encore pleinement mise en œuvre. À cet égard, la mise en place d'un meilleur canal d'échange de l'information devrait constituer une priorité de façon à renforcer notre capacité d'agir de façon résolue et au moment opportun dans le cas de crises telles que celle du Darfour.

Un autre aspect pertinent touche aux moyens qui devraient être mis à la disposition de l'Union africaine, notamment en termes de logistique, comme l'a très clairement souligné le Président Obasanjo. Cela devrait être fait à temps, dès que surgit un conflit, de façon que l'Union africaine puisse jouer un rôle directeur dans le règlement des crises du continent, appuyée par l'Organisation des Nations Unies et par la communauté internationale dans son ensemble.

Il est important que les membres du Conseil soient bien informés du travail de l'Union africaine, et le moment est particulièrement bien choisi pour le faire, après l'exposé que nous avons entendu du Président Obasanjo. Il s'agit d'une séance historique du Conseil de sécurité et elle devrait constituer une base importante pour renforcer le partenariat entre le Conseil de sécurité et le Conseil de paix et de sécurité, pour offrir, à point nommé, des solutions aux crises et pour édifier la paix et la stabilité, créant ainsi les conditions nécessaires au développement sur le continent.

M. Adechi (Bénin) (*parle en français*) : À ce stade de notre débat nous n'avons pas de question à poser.

Nous souhaitons faire quelques commentaires, mais pour commencer, nous voudrions remercier le Président de la République fédérale du Nigéria, le Président Obasanjo, d'avoir bien voulu rencontrer le Conseil en sa qualité de Président en exercice de l'Union africaine. Nous saluons également la présence parmi nous, du Président de la République de Namibie, S. E. M. Sam Nujoma.

L'Union africaine a été créée, il y a trois ans, pour accélérer le processus d'intégration des États africains et renforcer la capacité du continent d'assumer une responsabilité accrue dans la recherche de solutions efficaces à ses problèmes. La présentation fort instructive que le Président Obasanjo vient de faire au Conseil sur la situation en Afrique montre bien sa détermination. Force est cependant de reconnaître que l'Union africaine ne peut tenir longtemps ce rôle qu'elle a assumé avec courage et un sens aigu de l'urgence, si la communauté internationale ne mobilise pas les moyens à la mesure de la gravité de la situation pour soutenir efficacement l'action de l'Union africaine. Nous savons désormais ce qu'il lui faut au regard des besoins dont le Conseil vient d'être saisi par la voie la plus autorisée, celle du Président en exercice de l'Union.

Et à ce propos, nous voudrions souligner que l'assistance de la communauté internationale doit s'inscrire dans la durée. Des études récentes révèlent en effet qu'en Afrique, lorsque la situation postconflit n'est pas bien gérée, les conflits reprennent dans 60 % des cas. L'enjeu est donc de taille. Il appartient donc au système des Nations Unies en partenariat avec l'Union africaine, de mettre en place un mécanisme de coordination à même de matérialiser le potentiel disponible : coordination des acteurs et coordination des actions.

M. Maquieira (Chili) (*parle en espagnol*) : Je voudrais d'abord, Monsieur le Président, vous remercier d'avoir convoqué la présente séance publique. Nous nous félicitons de cette occasion qui nous est donnée de faire ainsi la connaissance du Président Obasanjo, qui nous honore aujourd'hui de sa présence, et nous apprécions tout ce que fait l'Union africaine pour instaurer la paix et la sécurité en Afrique – actions que nous appuyons avec détermination.

Comme vous le savez, le Conseil de sécurité s'est montré particulièrement actif eu égard à la question de l'Afrique et il a enregistré quelques succès importants, notamment en Afrique de l'Ouest. Des succès ont été enregistrés parce qu'il a été possible de travailler de concert, dans nombre de cas, avec des décisions de l'Union africaine ou de secteurs de l'Union africaine qui avaient promis d'appuyer ces processus.

Nous n'avons pas eu le même succès de réussite en Afrique centrale où, en dépit des efforts du Conseil et d'autres entités participantes, nous ne sommes pas parvenus à un accord global. La situation tant en République démocratique du Congo qu'au Rwanda et, il y a peu de temps encore, au Burundi, montre qu'il y a eu d'importants progrès sans que l'on puisse dire pour autant que la paix règne dans cette région. C'est précisément dans la région des Grands Lacs que l'Union africaine fait montre d'un important rôle de direction, ce qui devrait donner de bons résultats.

La catastrophe humanitaire que connaît le Darfour exige un appui résolu de la communauté internationale et du Conseil, en particulier pour ce qui est des efforts que mène l'Union africaine. C'est pourquoi mon pays a voté en faveur des résolutions 1556 (2004) et 1564 (2004), convaincu que celles-ci établissent un soutien solide à l'Union africaine et poursuivent dans la voie de la coopération avec le Gouvernement soudanais, coopération dont l'objectif est de sauver des vies dans ce pays.

Dans ce cadre – et gardant à l'esprit certaines préoccupations exprimées ce matin, et dont quelques-unes avaient été évoquées par d'autres membres du Conseil – je voudrais respectueusement demander au Président Obasanjo ce qu'il penserait d'une visite possible au Darfour, voire d'une mission du Conseil de sécurité, dans le but de renforcer l'action que l'Union

africaine y mène. Et, comme on a beaucoup parlé ce matin de la coopération entre l'Union africaine et le Conseil de sécurité, il serait peut-être intéressant de tenir d'une manière ou d'une autre, si l'on peut régler les problèmes logistiques, une réunion conjointe du Conseil de sécurité et du Conseil de paix et de sécurité de l'Union africaine.

M. Motoc (Roumanie) (*parle en anglais*) : Je voudrais également souhaiter la bienvenue au Conseil de sécurité au Président du Nigéria. Nous remercions également le Président de la Commission de l'Union africaine.

Je tiens aussi à féliciter la présidence espagnole d'avoir convoqué cette séance, qui est un modèle pour la façon dont le Conseil de sécurité conduit ses séances s'agissant de traiter des problèmes d'importance régionale.

La Roumanie est et restera attachée au règlement pacifique de la crise du Darfour. Mon pays est convaincu que le Soudan tout entier est promis à un avenir stable et prospère. Nous apprécions et soutenons pleinement les initiatives prises par l'Union africaine pour trouver une solution à la crise.

Nous louons les efforts déployés à titre personnel par le Président Obasanjo pour renforcer le rôle de l'Union africaine dans la crise du Darfour. Je souhaite remercier le Président Obasanjo pour l'exposé opportun, complet et substantiel qu'il nous a présenté ce matin. Nous sommes certains que sous sa direction, le rôle de l'Union africaine fera une véritable différence au Darfour. Notre délégation estime que, compte tenu du bilan remarquable de l'action du Président Obasanjo ces six dernières années en tant que Président du Nigéria, nous avons toutes les raisons d'espérer que l'Union africaine prendra des mesures importantes sur la voie de la stabilité et du progrès au Darfour.

Je voudrais ajouter que notre confiance en la matière tient également à la signification du nom Obasanjo qui, en yoruba, signifie, si je ne me trompe, « le roi qui rend plus aisée la vie de ses sujets ». Et nous sommes convaincus que durant son mandat à la tête de l'Union africaine, il comptera à coup sûr parmi ses sujets la population du Darfour. Je dois avouer que c'est mon adjoint, l'Ambassadeur Dumitru, qui m'a dit cela. Il a été cinq ans Ambassadeur au Nigéria sous votre présidence.

La dernière en date des résolutions du Conseil de sécurité reconnaît le rôle des entités régionales dans le règlement de cette crise. Elle encourage et appuie d'autres contributions de l'Union africaine. La résolution 1564 (2004) reflète comme il convient le cadre de coopération mis en place par l'ONU pour faire face à la situation au Darfour, conjointement avec l'Union africaine, l'Union européenne et de nombreux pays voisins du Soudan, ainsi qu'appartenant à d'autres continents.

La Roumanie attache une grande importance au contrôle régional et à des solutions régionales à des crises qui peuvent toucher des régions entières. Une telle approche est de la plus haute importance pour la Roumanie qui, durant son présent mandat au Conseil de sécurité, souhaiterait que les dispositions du Chapitre VIII soient actualisées et mises en pratique pour tenir compte des réalités de notre temps. La proximité, la connaissance du terrain et une compréhension approfondie des problèmes sont, à notre avis, des garanties du succès de cette approche. La Roumanie compte organiser l'année prochaine une séance publique du Conseil de sécurité sur les moyens de rendre plus efficace la coopération entre l'ONU et les organisations régionales qui s'attachent à régler les conflits partout dans le monde.

Le succès de la mission d'observation de l'Union africaine au Darfour pourrait bien être celui d'un modèle pouvant ensuite être reproduit dans d'autres sous-régions africaines et sur d'autres continents. Le partenariat entre les Nations Unies et l'Union africaine pour faciliter le règlement politique et pour résoudre le problème humanitaire à besoin de l'appui de la communauté internationale. À ce sujet, la Roumanie appuie les actions de M. Jan Pronk, Représentant spécial du Secrétaire général, pour harmoniser les efforts des organisations régionales et mondiales sur la question du Darfour.

La Roumanie estime que nous devons veiller à ce que l'Union africaine dispose de toutes les ressources nécessaires et de toute notre aide dans l'accomplissement de sa tâche. La Roumanie considère aussi qu'une solution viable et durable à la crise interne du Darfour ne saurait être trouvée qu'à travers le dialogue politique. La réponse à cette crise doit être une solution politique, négociée et acceptée mutuellement. Nous encourageons donc l'achèvement rapide des pourparlers de paix de Naivasha.

Après tant d'efforts investis dans la dimension nord-sud du processus de paix, nous espérons également voir aboutir une solution politique et négociée au conflit actuellement en cours dans l'ouest du Soudan. Nous encourageons le Gouvernement soudanais ainsi que les rebelles à reprendre les négociations de bonne foi afin de mettre un terme à la crise humanitaire au Darfour. La Roumanie espère que le Gouvernement soudanais et les rebelles ont bien reçu le message du Conseil de sécurité contenu dans les résolutions 1556 (2004) et 1564 (2004).

À l'avenir, lorsque nous examinerons la question du Darfour, le Conseil devra faire tout son possible pour parler d'une seule voix. La Roumanie s'engage à œuvrer dans ce sens. La crédibilité et la détermination du Conseil de sécurité sont mises à l'épreuve au Darfour. Le moment est maintenant venu pour le Conseil de faire un pas de plus et d'adopter une nouvelle approche impliquant de façon très clair les protagonistes régionaux dans les crises qui ravagent leurs zones respectives. Si cela s'avérait fonctionner au Soudan – où se déroule, après tout, le plus long conflit du continent africain –, cela pourrait devenir un mode d'action pouvant être ensuite reproduit ailleurs dans le monde avec succès, dans le cadre d'autres crises actives ou potentielles.

La Roumanie attend avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur le Soudan qui sortira à la fin du mois. Plus encore, nous espérons également pouvoir observer bientôt des avancées positives sur le terrain.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie le représentant de la Roumanie des paroles aimables qu'il m'a adressées.

Je donne maintenant la parole au Président de la République fédérale du Nigéria, S. E. M. Obasanjo, pour qu'il réponde aux questions et aux observations ou pour qu'il fasse des commentaires ou observations complémentaires concernant les interventions des membres du Conseil de sécurité.

Le Président Obasanjo (*parle en anglais*) : Je voudrais remercier tous les membres du Conseil de sécurité de l'intérêt qu'ils ont manifesté et de la clairvoyance dont ils ont fait preuve vis-à-vis de la situation en Afrique en général et au Darfour en particulier. Ne pouvant pas répondre à chacune des questions de manière individuelle, je vais plutôt tenter de le faire de manière plus générale dans la plupart des cas et de manière plus spécifique pour celles d'entre elles dont la spécificité l'exige.

Abordons la question de savoir ce que le Conseil de sécurité peut faire en Afrique. Comme certains membres l'ont aimablement relevé, 60 % du temps de cet éminent Conseil est désormais consacré à des dossiers africains. Si c'est effectivement le cas, comment pouvons-nous faire en sorte que le temps ainsi utilisé le soit vraiment à bon escient et, si possible, comment pouvons-nous le réduire?

Quels sont réellement les dossiers africains aujourd'hui? Je ne vais pas rentrer maintenant dans le détail de leurs causes. Les problèmes de l'Afrique d'aujourd'hui sont des problèmes de conflit, de pauvreté, de développement et d'emploi. Comment sont-ils apparus? Ils sont apparus parce que, pendant trop longtemps, l'Afrique vivait dans un monde d'inégalité et n'a pas pris conscience suffisamment tôt de cette situation. C'est à mon avis dire les choses telles qu'elles le sont. S'il en bien ainsi, comment pouvons-nous mettre un petit peu plus à la disposition de l'Afrique pour redresser sa situation actuelle?

Si nous nous penchons sur ces conflits, quelles en sont les causes principales? L'une d'entre elles est la gouvernance et ce que j'appellerais, faute de meilleur mot pour qualifier la situation, le désespoir – désespoir dans le domaine politique, dans le domaine économique et dans le domaine social. Beaucoup de gens ont le sentiment que, quels que soient leurs efforts, ils ne pourront jamais s'élever; ils s'abandonnent alors au désespoir et se disent : « Puisque c'est ainsi, abandonnons et laissons nous mourir ». Je crois donc qu'il faut aborder ces problèmes en cherchant à mettre le doigt sur ce que l'Afrique pourrait faire pour s'aider elle-même.

Comme l'a dit l'un des représentants ici présents, nous déjà avons commencé à le faire. L'Union africaine (UA) est elle-même une reconnaissance de notre part de l'incapacité de l'organisation continentale à nous faire avancer plus loin encore que là où elle nous a déjà emmenés. Il faut rénover cette organisation ou en créer une nouvelle de façon à obtenir une plus grande efficacité et une plus grande capacité à nous emmener au-delà du point atteint avec l'Organisation de l'Union africaine. Il y a eu ensuite ce programme que nous avons mis beaucoup de temps à créer, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) qui a vu le jour environ au même

moment que l'Union africaine. Nous avons donc une nouvelle organisation continentale avec l'Union africaine et, avec le NEPAD, un programme continental pour nous permettre d'aller de l'avant.

Du point de vue politique et économique, de quelles réformes la nouvelle Afrique a-t-elle besoin au niveau continental, sous-régional, et national? Elle a besoin de communautés économiques régionales rassemblant nos pays. Elle besoin d'un ensemble de réformes souhaitables pour sortir de la situation où nous sommes.

Je constate qu'il existe déjà un certain nombre de mesures prises ici à l'ONU. Personnellement, je pense que le Conseil devrait appuyer ces mesures. Par exemple, il existe un bureau au cabinet du Secrétaire général chargé de surveiller en permanence la situation en Afrique. Ce bureau doit être doté des moyens nécessaires, de sorte qu'il ne se contente pas de faire rapport, mais qu'il puisse aussi agir. L'importance d'une alerte précoce et de mesures actives a été soulignée plus haut. Nous-mêmes à l'Union africaine, nous avons besoin de ces alertes précoces, au niveau sous-régional et au niveau national. Le Conseil a lui aussi besoin de ces alertes précoces pour être en mesure de comprendre que si, par exemple, dans un ou deux pays, les choses continuent de se détériorer, nous pourrions avoir sur les bras une autre Somalie. Si nous avons connaissance de telles situations, que devons-nous alors faire, à notre propre niveau, à celui de l'Union africaine et à celui du Conseil, pour empêcher la crise? Voilà ce que j'ai à dire concernant ce qui peut être fait.

Comme chacun le sait, le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) a été adopté par l'ONU, ainsi que par le G-8, la Banque mondiale, le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque africaine de développement. Mais l'adopter ne suffit pas. Le NEPAD doit devenir une réalité. Il doit être pleinement accepté et mûri, sous les auspices du programme socioéconomique de l'Union africaine pour le développement.

Quant au Soudan, que devons-nous faire? On a soutenu que les négociations entamées pour régler le conflit qui sévit dans le sud du pays n'ont pas été menées à bien. Elles doivent l'être. Je suis convaincu que la réussite de ces négociations, qui ont été interrompues et qui, je l'espère, vont reprendre dès le mois prochain, aura un effet salutaire sur le Darfour. Une solution aurait également un effet salutaire sur d'autres régions du Soudan. Après plus de 20 ans, une solution complète est en train d'être trouvée pour le sud du Soudan permettant de faire de ce pays, un pays plus uni et, en même temps, peut-être mieux gouverné.

Je constate que, d'une manière ou d'une autre, une activité similaire est en cours, même si elle intervient dans un contexte plus défensif, dans les montagnes de Nubie. Une autre activité du même genre a été menée à bien dans la région du Nil Bleu méridional. Sous une forme ou une autre, ce type de solution devra peut-être être appliqué au Darfour. Telle est donc, de manière générale, la situation au Soudan. Le problème politique de ce pays doit être réglé. Nous devons nous tenir prêts à appuyer ce pays dans ses efforts pour améliorer son niveau de vie. Nous devons aider à améliorer les aspects socioéconomiques de la vie du Soudanais moyen, car, comme je l'ai dit plus tôt, la cause du conflit pourrait bien se résumer à un mot, la gouvernance. Une gouvernance qui peut s'avérer médiocre ou inappropriée et parfois dépendante de l'insuffisance des ressources disponibles.

Voilà pour le tableau général des mesures à prendre au Soudan, et je voudrais maintenant aborder en détail la situation du Darfour. Les membres du Conseil ont, à juste titre, indiqué que l'objectif immédiat est de faire cesser les tueries. On ne peut plus continuer d'attendre ou d'hésiter. Nous devons stopper les tueries, en premier lieu en tenant le Gouvernement soudanais responsable devant sa population, car le rôle de tout gouvernement, quel qu'il soit, est d'assurer le bien-être et la prospérité de ses ressortissants. C'est la responsabilité principale de tout gouvernement. Et le Gouvernement soudanais ne saurait échapper à cette règle. Quoique nous fassions d'autre, en tant qu'Union africaine, ONU ou même Conseil de sécurité, il nous appartient d'aider le Gouvernement soudanais à s'acquitter de ses responsabilités vis-à-vis de son peuple. Le Gouvernement soudanais doit l'accepter. Il doit, en ce sens, trouver son rôle pour qu'ainsi nous ne soyons plus considérés comme des intrus. Pour ma part, je ne me considère pas comme un intrus au Soudan. De toutes les manières, nous disposons désormais au sein de l'Union africaine d'un Acte Constitutif qui stipule que les contingents africains, quel que soit le pays d'Afrique où ils interviennent, ne sont pas considérés comme des contingents étrangers. Ce texte doit être, bien évidemment, respecté.

Cela étant, nous devons être certains de faire preuve d'impartialité. Une situation où certains sont perçus comme soutenant les rebelles et d'autres le Gouvernement n'est pas acceptable. Cela nuit à notre crédibilité, au niveau tant collectif qu'individuel. Je pense que nous devons être en mesure de dire à toutes les parties, de manière équitable et d'une seule voix, quand elles ont tort. Nous devons pouvoir leur dire : « Ici, vous avez tort. Et quand vous avez tort, vous serez punis, à moins que vous ne changiez de cap. Nous vous encouragerons à le faire. Mais, si vous ne le faites pas, vous serez punis. » Je crois que c'est là une chose très importante.

Au sein de l'Union africaine, nous nous sommes mis d'accord pour intervenir. Aujourd'hui, vous nous demandez combien nous sommes. Nous sommes environ 3 500, peut-être un peu plus. Ce chiffre comprend ce que nous appelons une force de protection. Cette force de protection rassemblera à la fois des contingents militaires et une composante de police. Peut-être ce chiffre sera-t-il un peu plus élevé, mais je crois que le rapport de Jan Pronk recommandait environ 5 000 hommes. À l'origine, nous envisagions aux alentours de 3 000 hommes, mais en définitive nous aurons besoin de 3 000 à 5 000 hommes. Ce chiffre inclura les soldats mais vraisemblablement aussi le personnel nécessaire aux avions ou aux hélicoptères. Il y a aura également des policiers, des observateurs et du personnel civil. Tous seront placés sous les auspices de l'Union africaine. Pour nous, il y a deux questions : premièrement, la provenance de ces effectifs et deuxièmement, les ressources – la logistique – à l'appui de ces effectifs.

Nous pensons également que nous ne pouvons nous engager dans une opération interminable au Soudan ou au Darfour. Nous devrons disposer de ces contingents – ou de ces forces, de cette police – jusqu'à ce que des modalités politiques permanentes soient arrêtées et mises en œuvre. Une fois que cette mise en œuvre sera enclenchée, le Gouvernement soudanais devra assumer la responsabilité du bien-être, de la protection et de la sécurité de l'ensemble de sa population.

Cela m'amène à une autre question, qui est un problème bien épineux pour l'Afrique et pour l'Union africaine. Nous n'avons jamais rien entrepris de comparable par le passé et nous ne sous-estimons aucunement ce qui est en jeu : je veux parler de la question du commandement et du contrôle. Nous n'avons jamais été confrontés à cela auparavant : la participation des contingents de quatre, cinq ou six missions à une même opération sous commandement unifié en Afrique. C'est quelque chose que nous n'avons jamais fait et qui mettra toutes nos ressources et nos capacités à rude épreuve. Toute notre expérience devra être mobilisée.

Nous disons régulièrement au monde : « Donnez-nous les outils dont nous avons besoin et nous ferons le travail ». À présent, vous nous mettez à l'épreuve, en nous disant : « Nous vous donnerons les outils; faites le travail. » Il faut que nous soyons sûrs de bien pouvoir faire le travail, sinon, on nous dira : « On vous a donné les outils et voilà ce que vous en avez fait! » Nous ne voulons pas de cela. Il nous faut donc de bons outils et l'organisation adaptée au travail à faire et il faut que nous puissions faire ce travail intelligemment et diligemment, pour pouvoir dire au monde : « Nous avons fait le travail. Merci de nous avoir aidés à le faire et à obtenir les résultats que nous avons obtenus ».

S'agissant de ce que l'on peut faire d'autre, je voudrais remercier le Brésil, qui a justement souligné la nécessité de l'alerte rapide et de la prévention. Il faut renforcer la coopération entre le Conseil et cette nouvelle Afrique. Maintenant, est-ce que cela devrait se faire au cas par cas? Je dirai que nous avons besoin à la fois de relations structurées et, le cas échéant, d'une démarche au cas par cas. Mais ce qu'il faut, avant tout, c'est une structure.

On a posé la question de savoir si le Conseil de sécurité devait se rendre au Darfour. Je ne vois pas de raison particulière pour qu'il le fasse, mais je ne vois pas non plus de raison particulière pour qu'il ne le fasse pas.

L'idée d'une réunion conjointe entre notre propre Conseil de la paix et de la sécurité en Afrique et le Conseil de sécurité a été évoquée. Je pense que ce serait une réunion utile mais il faut se donner un ordre du jour : quels sont les buts recherchés? S'il s'agit seulement de nous faire venir ici pour passer un bon moment à New York, je dirais non. S'il s'agit seulement que vous veniez à Addis-Abeba pour passer un bon moment avec nous, je dirais non aussi. Il faut que ce soit une réunion bien préparée. Que voulons-nous obtenir? Quels sont les domaines que nous voulons aborder et quel est l'objectif au bout du compte?

Concernant le calendrier d'un règlement politique à la fin de cet exercice, je ne crois pas que l'on puisse vraiment fixer un calendrier et dire : voilà quand nous aurons fini. Je disais hier au Président de la Commission de l'Union africaine, lorsque nous examinions le programme général pour voir ce que nous pouvions faire, ce que j'ai dit ici tout à l'heure : nous ne pouvons avoir une présence prolongée des contingents de l'Union africaine ou d'une force de protection de l'Union africaine au Darfour.

Sans vouloir être accusé de fixer le calendrier ou le programme, je pense que l'on peut envisager une période de six mois pour tout terminer, pour que la situation revienne à la normale et pour pouvoir commencer à réduire les forces de l'Union africaine. Nous ne pouvons nous permettre de suivre le schéma courant : partir, comme les forces des Nations Unies, pour six mois et rester six décennies. Nous ne pouvons tout simplement pas nous le permettre. Nous n'en avons pas les moyens et ce n'est pas dans l'intérêt de l'Afrique.

S'agissant de la levée des sanctions sur le bois et les diamants au Libéria, je ne vois pas pourquoi ces sanctions ne devraient pas être levées. Je pense que les raisons qui ont présidé à l'imposition de ces sanctions sont maintenant dépassées. S'il existe d'autres raisons que je ne connaîtrais pas, je voudrais les entendre. Mais je pense que les sanctions peuvent être levées.

Je pense avoir répondu à toutes les questions. Que l'on me pardonne si j'ai omis quoi que ce soit : les membres du Conseil ont dit beaucoup de choses et posé beaucoup de questions, très bonnes et très utiles. J'ai pris tant de notes, que j'en ai même oublié quelques-unes.

Je voudrais finir sur une note d'humour. Mon ami de Roumanie a donné la signification de mon nom dans ma langue et elle est presque juste. Il a dit qu'il me faudrait compter parmi mes sujets la population du Darfour – si le Président soudanais, M. Al-Bashir, n'y voit pas d'inconvénient. D'ordinaire, nous n'avons pas, au Nigéria, d'ambitions territoriales mais si quelqu'un veut nous céder une partie de son territoire national, nous y réfléchirons.

Le Président (*parle en espagnol*) : Je remercie vivement le Président de la République fédérale du Nigéria de ses déclarations, de son sens de l'humour, des observations qu'il a faites, de la profondeur de ses réflexions et surtout de la force de sa détermination à contribuer, en tant que représentant de son pays comme de l'Union africaine, à faciliter un règlement définitif des grands problèmes que connaît l'Afrique, et aussi au Darfour.

Je crois que cette séance aura permis à tous les membres du Conseil de mieux comprendre la situation. Les commentaires apportés, les réflexions et les réponses seront incontestablement très éclairants et utiles pour les membres, qui pourront ainsi mieux suivre et poursuivre l'examen de la question qui nous occupe, ainsi qu'en général, des questions de paix et de sécurité en Afrique inscrites à l'ordre du jour du Conseil.

Je suis sûr qu'avec l'impulsion du Président du Nigéria, avec son engagement et sa vision, nous pouvons aujourd'hui clore cette séance encore plus confiants dans la collaboration entre ce Conseil et l'Union africaine, et, plus généralement, dans les efforts de la communauté internationale. Nous aborderons dans les prochaines semaines avec un peu plus d'optimisme le règlement de cette grave crise humanitaire.

Il n'y a plus d'orateurs inscrits sur ma liste. Le Conseil de sécurité a ainsi achevé la phase actuelle de l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Au nom du Conseil, je souhaite, une fois encore, remercier tout particulièrement le Président de la République fédérale du Nigéria, S. E. M. Olusegun Obasanjo, d'avoir pris le temps de rencontrer le Conseil de sécurité.

J'exprime le souhait de voir la collaboration entre l'ONU et l'Union africaine se poursuivre et se renforcer sur toutes les questions relatives à la paix et à la sécurité du continent africain.

La séance est levée à 12 h 20.